

## COMMENT ABORDER LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS ?

- 1 S'assurer que l'utilisateur a des droits ouverts à la sécurité sociale (AME-CSS-PUMA-Mutuelle)
- 2 Vérifier que la personne soit public cible aux dépistages organisés :

### CANCER DU SEIN

**TOUS LES 2 ANS** pour les femmes de 50 à 74 ans

En réalisant une mammographie et un examen clinique dans un centre d'imagerie médicale agréé

La mammographie permet de détecter très tôt une anomalie pour la traiter précocement et ainsi augmenter les chances de guérison.

### CANCER COLORECTAL

**TOUS LES 2 ANS** pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans

En réalisant un test immunologique, à retirer chez son médecin, pharmacien ou en ligne [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr)

Test simple, rapide, et à réaliser soi-même et à poster sous 24h.  
Dans 96% des cas le test revient normal.

### CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

**2 EXAMENS à 1 AN PUIS 3 ANS** Pour les femmes de 25 à 29 ans  
**TOUS LES 5 ANS** pour les femmes de 30 à 65 ans

En réalisant un frottis chez son médecin généraliste, gynécologue, sage-femme ou dans un laboratoire, hôpital, centre de planification, centre mutualiste, centre de santé

90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités si plus de 80 % des adolescents étaient vaccinés et plus de 70 % des femmes à jour de leur dépistage par prélèvement cervico-utérin.

### 3 Créer des conditions favorables pour faciliter l'adhésion aux dépistages organisés

Quelques **idées de questions** pour mener un entretien bienveillant et rassurant avec la personne :

- Est-ce que vous connaissez les dépistages ?
- Qu'est-ce que vous pensez du cancer ?
- Est-ce que vous pensez qu'on peut l'éviter ?
- Selon vous, comment peut-on soigner voire guérir d'une maladie cancéreuse ?
- *Questionner la personne sur son rapport au dépistage : Avez-vous déjà réalisé des dépistages ?*

Si oui, comment cela s'est passé ? Quand ? Si non, de quoi auriez-vous besoin pour effectuer un dépistage aujourd'hui par exemple ?

Quelques **conseils** :

- Informer la personne de son droit à participer aux dépistages organisés.
- Si la personne a déjà un suivi individuel mis en place, privilégier le maintien de celui-ci.
- Utiliser les outils de Santé BD pour présenter les différents dépistages.
- Si la personne le souhaite, prendre le rendez-vous avec elle, en veillant à respecter ses impératifs. Pensez à préciser au secrétariat la présence d'un interprète ou la présence d'un accompagnant.
- Proposer un accompagnement physique si vous pensez que la personne en a besoin. Le cas échéant, questionner la personne sur ses ressources amicales/environnementales pour faciliter son déplacement.
- Rappeler le rendez-vous à la personne avec le moyen qui lui correspond le mieux (SMS, appel, rencontre...).

*Il est important de rappeler que tout dépistage anormal ne signifie pas systématiquement la présence d'un cancer, toutefois, des examens complémentaires seront à effectuer.*

Et **après** ? Il est nécessaire de rappeler à la personne de retourner vers son médecin traitant avec ses résultats. Le cas échéant, demander à la personne de revenir vers son référent social pour prendre un rdv avec un médecin qui puisse interpréter les résultats.

Des **ressources** à votre disposition :



Site du CRCDC  
Normandie



Site de l'Assurance  
Maladie - Pro.



Site de l'Assurance  
Maladie - Assuré



Outils  
Santé BD

Une **question** ? Contactez-nous au 02 31 93 82 00.

**DÉPISTAGE  
DESCANCERS**  
Centre de coordination  
Normandie